



La Santé, une priorité pour Pays de Gex agglo



Sommaire

P2
La santé, une priorité pour
Pays de Gex agglo

P3
Un Contrat
Territorial de Santé

P4
Réponses aux besoins en matière
de handicap chez les enfants

P5
Réponses aux besoins en matière
de soins de premier recours

P7



La santé, une priorité pour Pays de Gex agglo

Pays de Gex agglo investit près d'1,5 million d'euros chaque année pour la santé des gessiens.

Face au développement démographique du territoire et au phénomène national de désertification médicale, l'Agglomération du Pays de Gex fait de l'accès à la santé de tous les gessiens une priorité.

« Notre ambition est forte en matière de santé » résume le président Patrice Dunant qui a annoncé dès son élection en Juillet que « la construction d'une démarche cohérente à l'ensemble du territoire doit se faire avec la population, les élus et les partenaires de l'Agglomération. »

« Un Centre de Soins Immédiat inédit en France pour désengorger les urgences et offrir une structure de prise en charge des petites urgences, le versement de bourses aux étudiants en médecine, sans oublier la prise en charge du handicap... Pays de Gex agglo fait beaucoup » précise Isabelle Passuello, vice-présidente en charge des solidarités, de la santé et de la petite enfance.

Face à cette ambition et en poursuite des nombreux dispositifs déjà enclenchés, Pays de Gex agglo se fait le relais des habitants auprès de l'ARS.

« Les solutions miracles n'existent pas. Plus que des fausses promesses, nous allons mobiliser l'ensemble des forces du territoire pour débloquer des moyens et une offre de soins à la hauteur des besoins. Nous devons toujours faire plus ! » Annonce Patrice Dunand.

Pour ce faire, un questionnaire public a été lancé et les enseignements sont aujourd'hui dévoilés.

Tour d'horizon :



Un contrat Territorial de Santé

Bien que ça ne soit pas une compétence obligatoire à la base, la collectivité a fait le choix de prendre ses responsabilités face au constat de l'insuffisance de l'offre de soin dans le Pays de Gex. Pour cela, il a fallu mobiliser l'ensemble des partenaires locaux et nationaux et ainsi amener l'État à s'engager sur le territoire. C'est dans cette optique qu'un Contrat Territorial de Santé (CTS) a été signé en 2016.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'État, la Région et le Département, la CA a adopté 19 actions ambitieuses en faveur d'un accès à la santé à la hauteur de l'attente des gessiens. Ce contrat se donne pour priorités d'améliorer l'offre de soins de premier recours et d'attirer de nouveaux professionnels de santé, d'améliorer l'accès aux soins spécialisés et de créer des dispositifs en faveur des personnes en situation de dépendance telles que les personnes âgées et personnes en situation de handicap.

La version complète du CTS est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.paysdegexagglo.fr/competences/pole-social-et-sante/medico-social-sante/>



Réponses aux besoins en matière de handicap chez les enfants

En œuvrant pour la signature du Contrat Territorial de Santé, Pays de Gex agglo a permis le développement de multiples projets en faveur du handicap chez les enfants. La communauté d'agglomération s'est par ailleurs très fortement investie tant dans la coordination technique de ces projets que financièrement, allant même jusqu'à la mise à disposition de personnel et la construction de bâtiments. Au-delà d'une politique forte de soutien financier de plus de 400 000 €, les 4 dispositifs suivants ont pu être créés.

Un SESSAD autisme (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile)

Il a été créé pour l'accompagnement des enfants autistes sur leurs lieux de vie (23 agréments). Basé sur la commune de Prévessin-Moëns, il apporte aux familles conseils et accompagnement. Il favorise l'inclusion scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés. Les interventions ont lieu dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent (domicile, crèche, école, centre de vacances...) et dans les locaux du SESSAD.

Un Institut Médico-Éducatif (IME)

Il a été créé sur la commune de Peron. Il s'agit d'un dispositif avec possibilité d'internat thérapeutique qui accueille les enfants et adolescents présentant une déficience intellectuelle liée à des troubles neuropsychiatriques.

Un Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP)

Il a été créé sur la commune de Gex, pour de jeunes enfants présentant des difficultés psychologiques qui perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Une Unité d'Enseignement Maternelle

Ce dispositif a été ouvert en septembre 2016 pour la prise en charge précoce de l'autisme pour les enfants de 3 à 6 ans, au sein de l'école des Grands Chênes à Prévessin-Moëns.

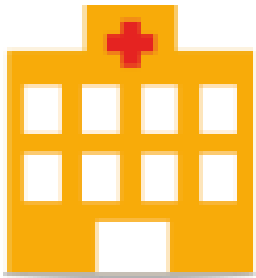




Réponses aux besoins en matière de soins de premier recours

Centre de Soins Immédiats du Pays de Gex (CESIM)

1 million d'euros d'investissement pour répondre aux petites urgences de tous les gessiens.



Il a ouvert ses portes le 13 janvier 2020. Il est situé dans les locaux du Centre Hospitalier du Pays de Gex afin de travailler en partenariat avec le Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE) qui y organise déjà des consultations avancées et la Maison Médicale de Garde (gardes des médecins généralistes du territoire le samedi de 12h00 à minuit et les dimanches et jours fériés de 8h00 à minuit). Il est ouvert du lundi au vendredi, de 8h00 à 20h00 et le samedi matin, de 8h00 à 12h00.

L'ensemble du personnel du CESIM est salarié de Pays de Gex agglo. L'équipe se compose de 7 médecins (dont 4 urgentistes), de 4 infirmiers et infirmières et de 3 secrétaires médicales. Il dispose d'un plateau technique qui se rapproche sur certains aspects de celui d'un hôpital (biologie délocalisée, radiologie, échographe, moniteurs de signes vitaux, brancards, etc.).

Depuis le 15 juillet 2020, un protocole a été mis en place avec l'ARS permettant d'accueillir les transports sanitaires.

La régulation est faite par appel préalable au Centre 15 ou par orientation du médecin traitant.





Ambulance postée

L'ARS a créé un dispositif d'ambulances postées (ou pré-hospitalières) qui fonctionne avec des sociétés privées d'ambulances présentes sur le Pays de Gex. Ce dispositif permet au SAMU de disposer d'une solution supplémentaire pour le transport sanitaire vers l'hôpital. En 2019, plus de 650 interventions ont été déclenchées par le Centre 15.

Médecins correspondant du SAMU

Le Centre 15 contacte le médecin directement afin qu'il se rende sur place, en cas d'accident par exemple, en attendant l'arrivée des secours. Il y a eu environ 350 sorties en 2019.



Liaison héliportée

La mobilisation de Pays de Gex aggro a permis de développer les liaisons héliportées, pour les urgences vitales, entre le CHANGE (Annecy) et le Pays de Gex.

Une équipe de l'hôpital se tient prête à décoller d'Annecy et peut prendre en charge un patient à Divonne très rapidement, en 16 minutes.

Installation en libéral

L'agglo a lancé une importante campagne de communication auprès des étudiants de la faculté de médecine de Lyon, dont dépend le Pays de Gex, afin de les inciter à venir sur le territoire pour effectuer leur stage, mais aussi auprès des médecins libéraux du Pays de Gex pour les inciter à prendre des étudiants en stage dans leur cabinet.

La Communauté d'agglomération du Pays de Gex a choisi d'offrir un soutien financier aux internes en médecine générale réalisant tout ou partie de leur stage sur son territoire. Elle les accompagne durant leur stage en organisant des rencontres avec les différents partenaires de santé locaux. Le but étant qu'une fois leurs études terminées, ils viennent s'installer sur le territoire.



La liste des médecins généralistes, des médecins spécialistes, des kinés et des infirmiers, déclinée par commune et mentionnant le secteur de tarification de chacun est disponible sur le site de Pays de Gex aggro (<https://www.paysdegexagglo.fr/vos-demarches/sante-2/>).

Par ailleurs, un travail est mené avec le CHANGE pour qu'il développe sur le territoire les consultations avancées afin de pallier le manque de certaines spécialités.

Questionnaire santé : retours et analyse

La crise sanitaire que nous traversons actuellement a cependant souligné que le renforcement de l'offre de soins sur le territoire du Pays de Gex reste un enjeu majeur. La question de l'accès à un hôpital sur le Pays de Gex est ainsi reposée dans le débat public.

Pour porter au mieux les demandes du territoire auprès de l'État (Agence Régionale de Santé, Ministère de la Santé), la Communauté d'agglomération recueille précisément les besoins des usagers en matière de soins hospitaliers. C'est dans cette optique qu'un questionnaire a été proposé aux administrés du Pays de Gex du 20 octobre au 20 novembre 2020.

La population s'est fortement mobilisée avec un très fort taux de réponse puisque 5459 questionnaires ont été complétés, toutes tranches d'âge et secteurs d'activités confondus, y compris les personnes assurées en Suisse. Cela permettra à l'agglomération de porter le besoin auprès de l'ARS et de proposer des solutions au niveau du territoire. Les équipes travaillent déjà sur l'analyse de ces réponses.

La prochaine étape consistera à solliciter l'ARS car la volonté affirmée des élus de Pays de Gex aggro est de relayer et de porter les demandes des gessiens, auprès des seules autorités compétentes et en mesure de financer de telles opérations.



Contact presse:

Eléonore BOULMIER - Tél : 04.50.42.65.02 - Courriel : communication@paysdegexagglo.fr